



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

énergies renouvelables

Question au Gouvernement n° 1257

Texte de la question

CRISE AGRICOLE BRETONNE

M. le président. La parole est à Mme Brigitte Allain, pour le groupe écologiste.

Mme Brigitte Allain. Monsieur le Premier ministre, la suspension annoncée de la taxe poids lourds est un mauvais signe.

M. Marc Le Fur. Pourquoi en voulez-vous à la Bretagne ?

Mme Brigitte Allain. Cette inconstance se traduit par une perte de confiance, voire de la défiance. La taxe poids lourds a servi de détonateur à l'expression de la crise du modèle agroalimentaire breton, mais les causes, nous le savons tous, sont ailleurs. Les responsables de cette crise sociale et de la disparition d'un tiers des paysans et salariés en dix ans sont ceux-là même qui conduisent les manifestations aujourd'hui ! En 2012, 750 000 porcs étaient exportés vers l'Allemagne pour être abattus, privant la Bretagne de ces emplois, par exemple dans les abattoirs Gad. Nous ne voulons pas de mesures au coup par coup, pas de reculs.

M. Philippe Meunier. Et pour qui avez-vous voté ?

Mme Brigitte Allain. Nous voulons que le Gouvernement mène une politique cohérente avec une ligne ferme, de long terme, accompagnant la transition pour un avenir meilleur. Vous parlez de dialogue et de partenariat, nous espérons qu'ils permettront d'avoir la sagesse de saisir l'opportunité de la reconversion écologique. Nous, les écologistes, savons où nous voulons aller.

M. Guy Geoffroy. À la gamelle !

Mme Brigitte Allain. Nous voulons mener la politique agricole européenne et française vers une dynamique de développement rural, de maintien des agriculteurs, de valorisation par la transformation locale des productions et de lutte contre les pollutions, notamment les algues vertes. La taxe poids lourds est un des leviers pour y arriver, permettant de donner un signal en direction de la territorialisation des productions. Mais il est loin d'être le seul levier : les fermes économes et autonomes et le maillage du territoire par les outils de transformation sont le support d'une véritable dynamique rurale. Ce n'est pas la direction que vous semblez prendre avec l'agrandissement des ateliers d'élevage porcins ou l'autorisation de la ferme des milles vaches. Monsieur le ministre, quels choix politiques allez-vous prendre pour restaurer la force et la durabilité sociale et environnementale de notre agriculture ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe écologiste.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

M. Stéphane Le Foll, *ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt*. Madame la députée, vous m'avez posé une question qui concerne tant l'écotaxe que le modèle agricole et agroalimentaire de la Bretagne. Il ne s'agit pas aujourd'hui de la fin de ce modèle, mais ce modèle doit évoluer en Bretagne, en prenant une double direction. Il faut considérer que l'agriculture est une activité de production...

M. Guy Geoffroy. Ah oui, bravo !

M. Stéphane Le Foll, *ministre*. ...et en même temps une activité qui doit tenir compte de l'environnement et de l'écologie. Ce sont les deux objectifs qui doivent être poursuivis. J'ai dressé le constat suivant : depuis plus de dix ans, l'Allemagne a développé la méthanisation et compte aujourd'hui plus de 7 000 méthaniseurs.

M. Bernard Accoyer. À qui la faute ?

M. Stéphane Le Foll, *ministre*. Et la France ? Nous avons fait le compte à mon arrivée : notre pays compte aujourd'hui quatre-vingts méthaniseurs. Notre capacité à traiter la matière organique dépend de notre capacité à développer des énergies renouvelables. Et c'est sur cette base que nous allons construire un modèle breton capable de répondre en termes économiques, en termes de production et en termes d'emplois, tout en prenant la dimension environnementale en compte. Dans dix ans, si nous faisons les investissements nécessaires, il n'y aura plus d'algues vertes en Bretagne. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et quelques bancs des groupes RRDP et GDR.*)

Données clés

Auteur : [Mme Brigitte Allain](#)

Circonscription : Dordogne (2^e circonscription) - Écologiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1257

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 octobre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 octobre 2013](#)